

● "Quand les éboueurs font grève, les orduriers sont indignés" Jacques Prévert

# Journal du retraité de Chaumont

<https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 312 - Samedi 29 octobre 2022

## POUR CEUX D'EN HAUT UN «**POGNON DE DINGUE**» POUR CEUX D'EN BAS LE **49-3 !**

> le billet

### **49.3 : AUJOURD'HUI LE BUDGET, DEMAIN LES RETRAITES ?**

La Première ministre, bafouant la démocratie parlementaire, a donc utilisé l'article 49-3 sur la partie "recettes" du projet de Loi de finances (PLF).

Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le gouvernement peut actionner l'article 49-3 sur le vote d'un projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale (PLFSS) et sur un seul autre projet de loi au cours d'une même session.

Ce qui signifie qu'il pourra l'utiliser sur la seconde partie consacrée aux dépenses, ou encore sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale et même pour imposer sa réforme des retraites !

Alors que le système fiscal a atteint un degré d'injustice inédit, que le premier budget de l'État n'est plus le budget de la Santé ou de l'Éducation Nationale, mais celui des aides aux entreprises, sans aucune contrepartie en matière d'emplois, alors que la misère augmente, que les prix explosent, que les services publics sont sacrifiés, que l'assurance chômage et les retraites sont attaquées, la décision du gouvernement de passer en force est insupportable !

Il reste une solution aux retraités et aux salariés, celle de s'unir, de se rassembler et d'engager le bras de fer avec le gouvernement. Car, apparemment, c'est le seul langage qu'il comprend. Nouveau rendez-vous le 10 novembre...

**SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

#### **LU SUR LE NET**

Ce qui se passe avec Dupont-Moretti et Kohler, dans n'importe quelle démocratie au monde, on appellerait cela un scandale national qui déclencherait la démission de tout le gouvernement.

En France, on appelle ça un lundi.

### **ANTHONY SMITH : SANCTION ANNULÉE**

Le tribunal administratif a annulé la sanction infligée à notre camarade Anthony Smith, inspecteur du travail.

### **EMPLOI EN HAUTE-MARNE : LE VRAI DE VRAI CASSE-TÊTE...**

Le Jhm du mercredi 26 fait sa Une et consacre deux pages intérieures au « Recruter, casse-tête de la Haute-Marne ». • PAGE 2

### **CHAUMONT HABITAT : INDIGNE**

Chaumont Habitat va-t-il encore longtemps nier l'insalubrité de nombreux logements ?

### **UN BUDGET POUR LES PLUS RICHES !**

Sans surprise, le ministre de l'Économie a affiché son refus d'augmenter les impôts des plus aisés. • PAGE 3

### **PROJET HOSPITALIER HAUTE-MARNE**

Mme la maire de Chaumont nous appelle à la vigilance et à être prêts pour une éventuelle mobilisation...

### **EXPO D'OCTOBRE : CLAUDE ROSSIGNOL LA CHANSON, UNE FLAMME**

Le chanteur Claude Rossignol a ouvert l'expo avec le poème d'Aragon: « Est-ce ainsi que les hommes vivent ». • PAGE 4



> justice

## SANCTION ANNULÉE POUR L'INSPECTEUR DU TRAVAIL ANTHONY SMITH

Le tribunal administratif de Nancy a annulé la sanction disciplinaire infligée à notre camarade Anthony Smith, inspecteur du travail. C'est une grande victoire pour le monde du travail et l'indépendance du travail garantie par l'Organisation Internationale du Travail !

Cette décision confirme le caractère purement politique de cet acharnement du gouvernement.

En pleine première vague du Covid, quand le gouvernement estimait les masques inutiles, Anthony Smith n'a fait que son travail de protection de la santé et des droits des travailleuses et travailleurs. En l'occurrence, il exigeait des masques FFP2 et des moyens de protection pour des aides à domicile.

Les aides à domicile – à 97 % des femmes – sont des travailleuses sous-payées, précarisées, dont les



conditions de travail sont dégradées et qui font face à une absence de moyens pour assurer leur travail d'utilité publique auprès des personnes âgées et en situation de handicap.

La décision de justice a mis au grand jour l'inacceptable remise en cause de l'indépendance de l'inspection du travail ainsi que les carences du gouvernement dans la gestion de la crise Covid.

<https://snjcgq.fr/>

> le pavé à Rachid

## MÉLO-MÉLI



On appelle ça les bonnes grâces, le clientélisme, la cuisine. Macron recycle ses séides et ses laquais. Après Didier Lallement, ex préfet-champion de LBD devenu secrétaire général de la Mer (ça a fait des vagues), c'est au tour de Castex d'être recasé direct par l'Élysée

Mais pour ce coup-là, j'avoue, j'y perds un peu mon latin (au secours, Jupiter). C'est du subtil mes amis, nous sommes dans les méandres sinueux et sirupeux de la pensée macroniste.

Suivez-moi bien. Jean Castex, ancien ministre, est nommé président de la RATP et Elisabeth Borne, ancienne présidente de la RATP, est nommée Première ministre.

Ça veut dire quoi ce jeu-là ? La finesse de ces combinazioni me laisse pantois et, du coup, mes neurones ont dépassé la vitesse autorisée. Si un lecteur pouvait m'expliquer...

**RACHID R.** 26 octobre 2022

> emploi

## HAUTE-MARNE : LE VRAI DE VRAI CASSE-TÊTE

Le Jhm du 26 octobre fait sa Une et consacre deux pages intérieures à « Recruter, casse-tête de la Haute-Marne ». Passons sur les estimations chiffrées utilisées, nationales et locales, qui sont contestables et mériteraient un large débat. Passons de même sur les offres professionnelles en mal de réponses. Un bon nombre d'entre elles se caractérisent par des conditions de travail, des salaires ou du management en fort décalage avec le minimum du bien-vivre recherché aujourd'hui. Rappelons rapidement que la Haute-Marne a perdu sa direction Pôle emploi, regroupée avec celle de l'Aube. Nous en cherchons toujours la raison : économie ou efficacité ? La réponse va presque de soi dans notre département où les services publics sont en voie de liquidation.

Le sujet de ce dossier se garde bien d'aborder l'une des causes incontournables du casse-tête. C'est le déclin démographique de la Haute-Marne qui paraît d'année en année plus inéluctable. Pour mémoire, le département est passé, sans remonter plus loin, de 187 400 habitants en 2007 à 166 400 (estimation Insee) en 2021. Un déficit de 21 000 âmes en 15 ans avec une particularité qui touche directement au sujet. Ces 21 000 personnes se situent dans les tranches d'âge les plus actives, entre 20 et 59 ans. De même, sur les trois dernières années, de janvier 2019 à fin décembre 2021, la source principale de perte d'emplois occupés, comme de candidats aux offres, se trouve indiscutablement dans les 4 300 Haut-Marnais.e.s de ces tranches d'âge qui manquent à l'appel.

La recherche de recrutement existe et elle a son importance. Mais le dossier du Jhm (il fonctionne désormais ainsi) arrive au moment précis du vote d'une nouvelle réforme dont le but est la baisse des indemnités chômage. Période propice à pointer à nouveau et un peu plus les sans-emplois.

Nos deux sénateurs, Sido et Guené, viennent d'ailleurs, à l'unisson de leur parti, d'aggraver les conditions du texte gouvernemental. Les deux personnages, grassement payés depuis plus de deux décennies, ont sans doute trouvé l'État beaucoup trop généreux avec ceux qui flirtent déjà souvent avec le dénuement.

**G. TARDENOIS**

.....

**• MERCI À CELLES ET CEUX QUI**  
**• AIDENT LE JOURNAL DES**  
**• RETRAITÉS**

• Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est  
 • entendu. Merci à Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis,  
 • Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise,  
 • Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert,  
 • Jacques, Richard, Christian, Francis, Michel, Liliane et aux anonymes qui  
 • nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

**• SOUTENEZ LE JOURNAL DES**  
**• RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT**

• Nom et Prénom : ..... Verse.....euros

**• REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

.....

## > budget de l'État **UN BUDGET POUR AIDER ENCORE LES PLUS RICHES !**

Sans surprise, le ministre de l'Économie a affiché son refus d'augmenter les impôts des plus aisés ou du capital. Pas de taxe sur les superprofits, pas de mise à contribution des plus fortunés qui voient leur patrimoine augmenter, pas d'impôt sur les héritages !

Le véritable premier poste de dépense de l'État, ce sont les aides publiques aux entreprises qui s'élèvent à au moins 150 milliards d'euros par an, soit l'équivalent de plus de 30% du budget de l'État ou deux fois le budget de l'Éducation nationale. La fuite en avant continue avec la suppression annoncée de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), un nouveau cadeau fiscal de 8 milliards d'euros pour les plus riches.

La mise en faillite de nos services publics et de notre protection sociale va donc continuer pour engraisser toujours plus le CAC40.

## > union des droites **QUAND LE RN VOTE AVEC LES MACRONISTES**

Pas de majorité à l'Assemblée nationale pour le rétablissement de l'ISF en raison du vote contre du Rassemblement National. Idem pour l'amendement proposant la création d'une taxe sur les patrimoines excédant 3 millions d'euros (cela concerne 1% de la population). Clou du spectacle, le RN a voté le crédit d'impôt pour les propriétaires de châteaux !

Il faut dire que Marine le Pen est une héritière multimillionnaire, son père possède le château de Montretout. Les choses sont claires : la prétendue fibre sociale de ce parti est une mascarade.

## > Consommation **MOINS TU GAGNES ET PLUS TU PAYES**

Ce n'est plus guère contesté : en matière de consommation, les ménages les plus modestes sont les principales victimes de la hausse des coûts.

Avec l'AFP, le quotidien Sud Ouest-France estime qu'au total « un ménage modeste aux dépenses moyennes subit

un surcoût annuel d'environ 1 500 euros ».

Les raisons en sont multiples, mais c'est un phénomène insidieux qui touche beaucoup de catégories de dépenses. La plus grande part en est la nourriture dont la hausse varie de 12 à 18 %. Mais aussi l'utilisation de biens (électroménager, chauffage, véhicule, logement, etc.) souvent plus anciens ou de qualité moindre. Ils sont consommateurs d'un fort surplus d'énergie dont le coût devient prohibitif. Et si quelques aides insuffisantes pour compenser existent, elles sont le plus souvent méconnues et sous-utilisées.

## > histoire de pétrole **LA GUERRE RESPONSABLE DE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE ?**

La France continue d'importer du pétrole russe, malgré la guerre en Ukraine, car *"il n'y a pas de sanctions européennes sur le pétrole russe avant le 5 décembre prochain"*, a justifié Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, sur le plateau de BFMTV, dimanche 23 octobre.

Les sanctions se mettent en place le 5 décembre prochain pour la partie "pétrole brut". Et pour les produits raffinés, la sanction sera effective deux mois plus tard, le 5 février", a justifié la ministre.

## > énergie **UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE**

Impact de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages français

En septembre 2022, 89% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête annuelle du médiateur de l'énergie

## > Chaumont Habitat **INDIGNE**

Comment peut-on, au 21ème siècle, loger des familles dans de tels appartements ?

Chaumont Habitat va-t-il encore longtemps nier l'insalubrité de nombreux logements (voir les photos ci-dessous) et continuer à désigner les locataires comme responsables de tous les dysfonctionnements ? Le bailleur doit fournir au locataire un logement décent, c'est-à-dire un logement en bon état, qui ne met pas en danger la santé et la sécurité du locataire.

Visiblement, ces moisissures et cette humidité ne sont pas assez catastrophiques pour être traitées !



répondent que l'énergie est " un sujet de préoccupation important".

Les ménages français déclarent, dans 59% des cas, déjà faire attention à limiter leur consommation d'énergie et ne pas pouvoir « faire plus ». Au total, 69% indiquent restreindre le chauffage chez eux « pour ne pas avoir de factures trop élevées » (plus encore chez les jeunes consommateurs), contre 53% en 2020. 22% des consommateurs ont souffert du froid l'hiver dernier, soit 2 points de plus que l'année dernière.

**RÉDACTION DES BRÈVES :  
G. TARDENOIS ET MARIE-ROSE PATELLI**

# **BULLETIN D'ADHÉSION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont

> hôpitaux centre et sud  
haute-marne

## MOBILISATION GENERALE ?



Madame la maire de Chaumont, lors du dernier conseil municipal, alerte à la vigilance et nous engage à être prêts pour une éventuelle mobilisation à propos de l'avenir du projet hospitalier. Ce qu'elle affirme clairement, c'est que ce projet est celui de l'hôpital public et non du privé. Nous ne l'oublierons pas. Ce propos vise bien sûr les visées du groupe privé Elsan sur un plateau technique rolamponesque. Nous partageons au moins avec madame Guillemy cette défiance, ainsi que l'objectif de favoriser le développement d'établissements de santé de proximité.

Mais, pour se mobiliser, il faudrait en savoir un peu plus que de belles déclarations émises ici et là. Nous sommes dans l'omerta la plus complète sur ce qui se trame. Le nouveau projet initié par les médecins, top secret, la motion de soutien au projet initial, votée en conseil municipal et par le Pays de Chaumont, top secret, quid du projet Ségur, top secret, la position d'Elsan sur le plateau technique, renvoyée à janvier, pas vraiment top secret !

Quel mépris pour la population, les patients, que de les maintenir ainsi dans l'ignorance. Certains ont évoqué une politique délibérée de l'enlisement. Ça y ressemble fort.

C'est la santé de milliers de Sud-Haut-Marnais qui est engagée. Nous pourrions nous mobiliser sur une prise de décision claire, ferme, à condition qu'elle s'inscrive dans la défense du service public de santé de proximité.

Un peu de courage, nom d'un chien !

**LOUIS LAPRADE**

> Hôpital de Langres

## LE SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) FERMÉ ?

Après plusieurs reports de date de réouverture faites au personnel du service concerné, comme il le pressentait, la fermeture a été actée pour toute la fin de l'année 2022. La direction dit qu'une nouvelle décision sera prise pour Janvier, mais le personnel est sceptique.

Après cette annonce, aucun syndicat ou association de patients n'a réagi. Il s'agit d'une vingtaine de places réservées à des personnes en attente d'un placement en Ehpad ou de la mise en place de différents moyens sanitaires et sociaux pour un retour à domicile.

Qui va prendre en charge ces patients ? Les familles, les autres services de l'hôpital déjà débordés ? Serait-ce une solution pour résoudre les problèmes de manque de personnel dans les autres services ?

C'est une fermeture supplémentaire après la maternité, la cardiologie, alors que l'on sait que les lits étaient pratiquement toujours complets. Que vont devenir tous ces patients ?

**SYLVIE DUFORT**



> expo d'octobre

## CLAUDE ROSSIGNOL : LA CHANSON, UNE FLAMME...

*La chanson est une flamme. / Chante, et te voilà content. / Toutes les ombres de l'âme / Se dissipent en chantant. /* (Victor Hugo, Les Chansons des rues et des bois)



Une expo bien particulière. Mélant mots, notes et couleurs. Elle était consacrée à Jean-Claude Blanchard, « un immense artiste », une citation des amis de la Nouvelle Laurentine, reprise par toute la presse locale.

Lundi, une fois les tableaux décrochés, on ressentait encore des serremments de cœur en

pensant aux femmes qui courent et, dans la salle étrangement vide, « un air comme une traîne immense, un air d'octobre, une romance » (Aragon). La chanson...

Claude Rossignol a accompagné Jean-Claude Blanchard tout au long du vernissage. C'est lui qui a ouvert l'expo avec le poème d'Aragon, musique de Léo Ferré : « Est-ce ainsi que les hommes vivent ». Une chanson qui résonne fort dans l'actualité de ce mois d'octobre. Et, après les discours, il a rempli l'espace des Carmélites de mots, d'émotion, de ces frissons que l'on ressent parfois dans le corps et l'âme. Des mots, mais aussi des notes... Comment oublier, en effet, la richesse de l'accompagnement à la guitare de Ludovic Grassot. Rossignol-Grassot, des alter ego en rimes et en musicalité.

Ecouter Claude Rossignol chanter Brel, Brassens, Ferrat, Ferré, Léprest, Renaud, Dimey ou Reggiani est un parfait bonheur.

La voix est claire, travaillée, exigeante et singulière. Chez lui, interpréter devient un art à part entière. Ils sont si rares les chanteurs qui se refusent à l'imitation pour vous emporter dans ce qui devient alors leur monde hanté de poètes et d'artistes parfois maudits, souvent oubliés des médias. L'ami Rossignol est de ceux-là...

À la fin de son concert, Claude a lancé un appel aux associations et aux particulier.e.s qui organisent initiatives culturelles ou après-midi de détente pour qu'elles ou ils pensent à la chanson à textes, la chanson qui fait rêver, qui fait rire et pleurer. Celle aussi qui parfois donne envie de lutter.

N'hésitez pas. Vous pouvez écrire au journal qui transmettra...

**RICHARD VAILLANT**



Le peintre, le chanteur et le musicien